

Ville d'Allauch



ENVIRONNEMENT

Préservation de notre cadre de vie : une future école aux Embus en remplacement d'un projet de 70 logements

70 logements, tel était le devenir programmé dans le PLUI en vigueur depuis décembre 2019 (soit 6 mois avant le dernier renouvellement municipal) de terrains situés aux Embus, à proximité du rond-point du portail sur l'avenue de Provence. Conformément aux engagements pris, nous avons obtenu avec Patrick Sabatier, après des mois de bataille avec les services de l'Etat, que ce projet soit remis en cause au profit de la création d'une 7ème école et d'un centre aéré pour nos enfants.

Publié le 18 avril 2023

À la faveur de l'acquisition des terrains, inscrite au budget 2023, ce projet permettra de préserver notre cadre de vie et d'assurer une meilleure prise en charge de nos 2100 élèves, répartis aujourd'hui au sein de six groupes scolaires (Allauch Village, La Pounche, Val Fleury, Les Gonagues, Pié d'Autry et le Logis-Neuf), en limitant notamment le nombre d'enfants par classe à moins de 30. Et même de moins de 24 élèves par classe en CP et CE1, conformément aux objectifs fixés par le ministère de l'Éducation nationale pour faciliter l'apprentissage des enseignements de base à commencer par la lecture.

Le groupe scolaire sera composé de 10 salles de classe (maternelles et élémentaires) et s'inscrira dans le cadre d'une véritable démarche environnementale, intégrant une salle polyvalente, une bibliothèque, un restaurant scolaire, un bâtiment d'accueil pour le centre aéré (en remplacement du site actuel qui se trouve dans l'école des Gonagues) ainsi que des équipements extérieurs mutualisés, des places de stationnement et de nombreux espaces verts (voir le plan).

À la faveur de la remise en cause de ce projet immobilier, nous renforçons notre ambition en matière de lutte contre toute urbanisation excessive. Dans le cadre du travail de fond entamé depuis 2020 avec M. l'adjoint à l'Urbanisme et à la protection du patrimoine communal, nous serons certainement en mesure de remettre en cause 5 des 6 grands projets d'aménagement immobilier inscrit dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Cela ne signifie pas qu'il y aura « zéro construction » à l'avenir mais que nous :

- > réduisons drastiquement ce rythme d'environ 60%,
- > privilégions les projets familiaux,
- > remettons en cause les projets non-vertueux sur le plan environnemental,
- > sanctuarisons nos collines (exemple du projet du Plateau de l'environnement sur les hauteurs du Logis-Neuf),
- > négocions pour réduire au maximum l'emprise au sol des projets conformes au PLUi auxquels nous ne pouvons pas complètement nous opposer, en s'assurant qu'ils s'intègrent au mieux à notre environnement.

Notre commune doit pouvoir continuer à se développer de manière harmonieuse, conserver sa vocation résidentielle, dans le respect de son identité.

C'est au prix de ces efforts que nous maintiendrons à l'avenir un cadre de vie particulièrement envié.

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot

13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h